

NEWSCLOUD

2



BY ADMI

bureo

VOTRE SOLUTION INFORMATIQUE
ALL INCLUSIVE CLOUD

ÉGALEMENT
DANS CE NUMÉRO

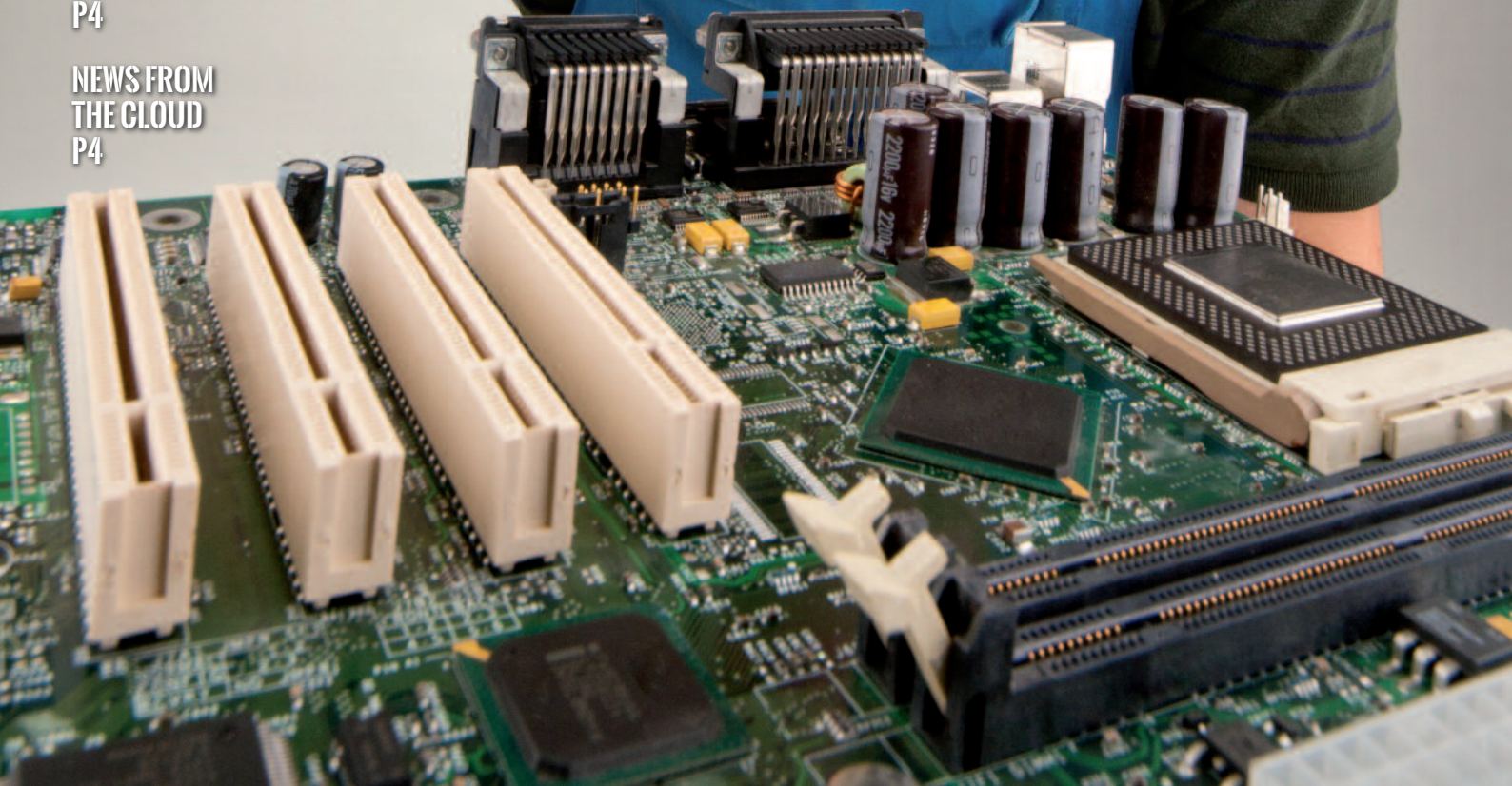
ILS EN PARLENT
« MAÎTRE JEAN BENOÎT L'HOMME
L'H AVOCATS »
P3

VOTRE INVESTISSEMENT
EST DÉJÀ OBSOLETE
P4

NEWS FROM
THE CLOUD
P4

FINI LA BIDOUILLE

voir article P2





**La bonne gestion
du système informatique
est un facteur clé
de la productivité
d'une entreprise**

FINI LA BIDOUILLE

Qui s'occupe de la gestion du système informatique dans votre entreprise ?

Malgré l'innovation constante et la simplification de l'informatique, la gestion d'un système informatique demeure un sujet complexe. L'empilement des matériels, serveurs, postes de travail et autres périphériques de sécurité augmente les problèmes techniques et par conséquent peut affaiblir de façon conséquente la productivité d'une entreprise.

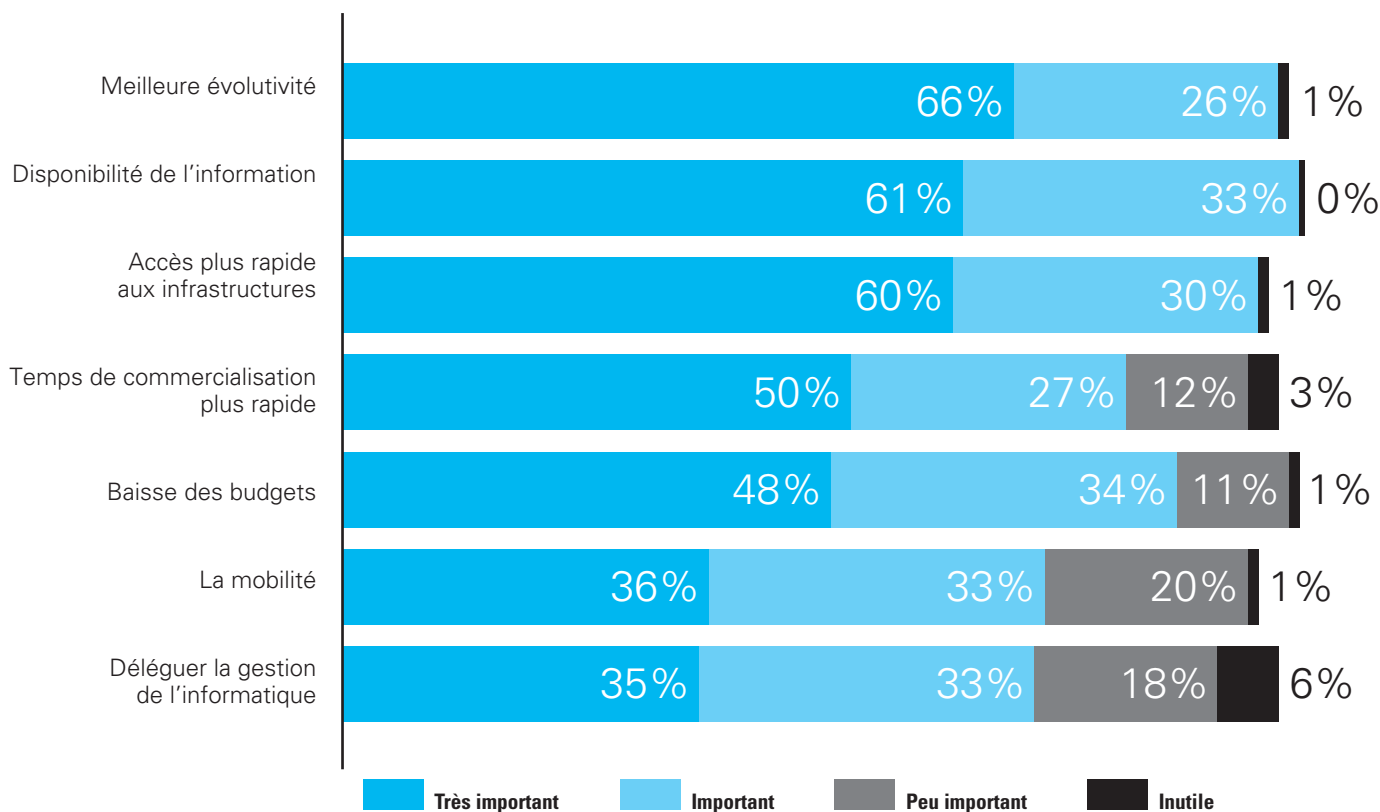
Beaucoup d'entreprises n'atteignent pas un volume conséquent pour avoir un informaticien à demeure, et c'est souvent le directeur qui endosse cette responsabilité. La perte de temps du dirigeant liée aux problématiques techniques peut s'avérer très

importante. De plus, les coûts générés par des arrêts de productivité liés à votre système informatique peuvent peser sur la bonne marche de l'entreprise.

L'assistance maintenance est une tâche chronophage et peu valorisante, pour un responsable informatique. Déléguer sa gestion lui libère le temps pour mener des projets d'envergures.

En nous confiant la gestion de votre matériel informatique, vous vous affranchissez de ces contraintes, et vous reposez sur une entreprise qui anticipe par ces process, sur la sécurité des données, la fiabilité du matériel mis à disposition, la gestion des sauvegardes et des mises à jour.

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS POUR PASSER AU CLOUD COMPUTING ?



NEWSCLOUD

NOS CLIENTS

DEPUIS 1 AN, JEAN-BENOIT LHOMME A FAIT LE CHOIX DE BUREO POUR LHJ AVOCATS, DE MUTER SON SYSTÈME INFORMATIQUE VERS LE CLOUD COMPUTING.



Jean-Benoît Lhomme
Avocat au Barreau de Paris
LHJ Avocats

La mobilité, est une des conditions essentielles de la réactivité de l'avocat.

Quelles étaient les motivations du choix d'externaliser la totalité de votre système informatique en mode Cloud Computing ?

Nous avons un cabinet parisien qui était relié dans le cadre de session de travail à nos serveurs au Havre. Nous avons fait le constat qu'il n'y avait plus aucun intérêt d'avoir des serveurs dans un bureau. La première étape a été de supprimer les serveurs de nos cabinets et de confier la gestion de nos data à un prestataire, à savoir ADMI.

Vous êtes équipé d'un logiciel métier spécifique, comment vous êtes-vous assuré qu'il fonctionnerait dans cet environnement externalisé ?

Nous étions un des premiers cabinets d'avocat en France à nous lancer. Il y a donc eu des réticences naturelles des concepteurs de logiciels métiers. ADMI nous a proposé de constituer un cabinet virtuel pour démontrer que la solution cloud pouvait fonctionner.

Avez-vous eu la possibilité de tester votre futur environnement de travail avant de valider son installation complète ?

ADMI, en lien avec les concepteurs de logiciels métiers, a construit un cahier des charges répondant aux demandes de chacun. Ils ont ensuite développé en à peine 3 mois l'installation du bureau virtuel, et nous ont démontré la faisabilité de l'opération. Je me suis donc naturellement engagé avec ADMI et nous sommes passés à l'installation.

Vous utilisez les systèmes de sécurité RPVA d'E-barreau, avec notamment les clefs de certifications CertEurop. Mais ceux de Paris et du Havre sont différents. Est-ce que cela a posé un problème ?

Comme pour les éditeurs de logiciels, ADMI a contacté le Conseil National du Barreau et a obtenu toutes les autorisations nécessaires. Parallèlement à cela, l'installation a eu l'avantage de répondre aux nouvelles exigences de nos clients en matière de sécurité informatique. Nos data sont stockées sur deux data center différents ce qui garantit la conservation des données.

L'externalisation du système informatique nécessite d'avoir des liens haut débit et très haut débit de qualité. Comment avez-vous traité ce sujet ?

Lors de l'audit préalable à l'implantation de Bureo, l'analyse a montré que les lignes Internet de mes 2 sites ne respectaient pas les critères de dimensionnement et de qualité nécessaires. ADMI m'a alors fait des préconisations, et m'a fourni la ligne fibre optique pour le site du Havre qui comporte le plus d'utilisateurs.

S'il y a un ou deux atouts majeurs en terme d'usage que Bureo l'offre de poste de travail en mode Cloud Computing vous a apporté, quels sont-ils ?

La première, c'est de ne plus avoir la casquette de responsable informatique du cabinet et de faire exclusivement mon métier en déléguant toutes les problématiques de gestion informatique à ADMI ! Ensuite, c'est d'avoir permis à l'ensemble des avocats du cabinet d'avoir accès à l'ensemble de nos fichiers et à nos banques de données où qu'ils soient. Enfin, la sérénité, car nous n'avons plus à nous soucier de la gestion des services informatiques.



NEWS FROM THE CLOUD

La Loi de Finances 2017 modifie l'amortissement des licences de logiciels

Un petit calcul fiscal qui pourrait impacter les décisions d'investissement en logiciels des entreprises, et favoriser l'adoption du modèle Cloud et SaaS.

Tech In France a dénoncé dans un communiqué l'adoption par le Parlement de la suppression de l'amortissement exceptionnel des logiciels en douze mois (article 236-II du Code Général des Impôts). La Loi de Finances a été adoptée définitivement le 20 décembre 2016 et sera promulguée d'ici la fin de l'année 2016. Pour l'association française d'éditeurs, cette modification pourrait nuire aux achats de logiciels par les PME et à la transformation numérique des entreprises.

Source : lemondeinformatique.fr

LE DICO DU CLOUD

RÉSEAU PRIVÉ VIRTUEL DES AVOCATS

Créé en 2005, le RPVA est un réseau informatique sécurisé permettant la communication entre avocats et les juridictions judiciaires. C'est le seul et unique moyen de communication entre le réseau avocat et le réseau justice.

E-BARREAU

C'est la plateforme accessible au travers du RPVA.

L'authentification sur cette plateforme est faite à l'aide d'une clé USB dites RGS** qui comprend 1 certificat unique qui garantit l'identité de l'avocat ainsi qu'un certificat lui permettant de signer électroniquement des documents.

Nota : Les modes de connexion à E-Barreau des avocats du barreau de Paris et des avocats des barreaux en région étant différents, ils sont tous les 2 validés dans l'architecture Bureo.

CONTACT

ADMI France

Tél. : 01 86 900 400

Tél. : 02 35 24 76 42

Email : contact@admifrance.fr

Sites Web : www.bureo.fr

www.admifrance.fr



VOTRE INVESTISSEMENT EST DÉJÀ OBSOLÈTE

Aujourd'hui, la durée moyenne des investissements informatiques n'excède plus 5 ans. Il est donc nécessaire de recommencer un processus d'acquisition et d'installation répondant à ces cycles courts. Les difficultés s'accroissent avec des échéances de renouvellement diverses, des problèmes de compatibilité avec les mises à jour de vos applications métiers, et les perturbations liées aux renouvellements des installations. Avec Bureo, vous optez pour une prise en charge globale de votre système informatique, et vous n'aurez plus à vous soucier de ces renouvellements récurrents.

LA VIE DE L'ENTREPRISE



Opération d'évolution de nos systèmes de sécurité sur nos infrastructures Bureo au sein des data center.

- Compte tenu du volume croissant soutenu des postes connectés, nous avons augmenté notre niveau de sécurité des infrastructures Bureo avec notre partenaire Sophos leader mondial en terme de sécurité UTM.
- Nous avons implanté les dernières versions des Appliances SG 430, assorties d'une licence Fullguard, package complet comprenant tous les modules de sécurité existants (filtrage web, filtrage mail, pare-feu, détection d'intrusion, proxy applicatif, interconnexion sécurisée, logging et reporting) avec une vitesse de traitement de 25 Gbps. Ces améliorations permettent les mises à jour en temps réel des applications de sécurité, et notamment des signatures d'attaques de type crypto virus. L'investissement global sur les deux data center s'élève à 70 000 € HT.

ILS NOUS REJOignent



SANTRAPLUS

Association loi 1901, Santra Plus est le Service de Santé au Travail Interentreprises de la région havraise. Cette structure privée est financée par les cotisations annuelles des entreprises qui y adhèrent.



SERY OUEST

SERY OUEST est une entreprise spécialisée dans le marquage, la signalétique et la communication promotionnelle. SERY OUEST dispose d'un parc machines polyvalent (sérigraphie, impression numérique, façonnage) permettant des réalisations sur tous types de supports en petit ou grand format et en petites ou grandes séries.